Article "PLAGES POUR TOUS "HANDIPLAGES 2026""

Tags de l'article:

- Activités physiques adaptées
- Toute pathologie
- Aidant et aidé
- Toutes tranches d'âge

Description :

Bonjour à tous,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les dates d’ouverture des « Plages pour tous » de la ville de Nice.

HANDIPLAGE

Plages pour tous !

Plage de Carras

Du 13 juin au 31 août 2026

Plage du Centenaire

Du 17 juillet au 13 septembre 2026

Ouvert tout l'été
de 10h45 à 18h15, 7j/7

Gratuit, sans réservation
ni justificatif

Plus d'infos sur nice.fr

VILLE DE NICE

Les plages pour tous de la Ville de Nice de Carras et du Centenaire sont gratuites, sans réservation, ni justificatif. Elles sont accessibles pour toutes les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite (ex : fauteuil roulant, difficultés temporaires, personnes âgées...)

- Ouvert 7j/7 de 10h45 à 18h15 (y compris les jours fériés)
- Accessible
- Rampe d'accès et cheminement à la mer
- Matériel adapté pour la mise à l'eau : fauteuils amphibies, frites, gilets
- Handiplagistes pour accompagner la baignade en toute sécurité
- Douche
- Sanitaire
- Voile d'ombrage
- Poste de secours à proximité
- P Parking à proximité

Plus d'infos Service Handicap

04 97 13 28 24 **@ handicaps@ville-nice.fr** **nice.fr**

VILLE DE NICE

La Handiplage de Carras ouvre dès le 13 juin, jusqu'au 31 août inclus. Et celle du Centenaire sera ouverte du 17 juillet au 13 septembre inclus.

Les Handiplagistes vous accueilleront dès 10h45 et jusqu'à 18h15, 7j/7, dans une ambiance chaleureuse, bienveillante et résolument professionnelle, afin de garantir à chacun une expérience sereine et adaptée.

Nous vous rappelons que ce service est ouvert à toutes personnes ayant besoin d'aide pour se baigner, quelle qu'en soit la raison.

De même, ce service est gratuit, sans réservation, ni présentation de justificatif.

Vous trouverez en pièces jointes le flyer et l'affiche de la saison 2026.

Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à consulter Nice.fr, via le lien suivant : https://www.nice.fr/fr/littoral-et-plages/handiplages?lang=fr

Pour les personnes sourdes ou malentendantes qui souhaitent contacter nos services, nous vous rappelons le lien, accessible depuis les sites Nice.fr et Nicecotedazur.org : https://nice.sourdline.com/